



**Brève 28 juillet 2010**

## **Films agricoles usagés : Le Comité APE fixe les orientations pour l'éco-contribution pour les deux ans qui viennent**

Le Comité Agriculture, Plastique & Environnement du Comité des Plastiques en Agriculture s'est réuni le 1<sup>er</sup> juillet dernier.

Le Comité APE, après en avoir délibéré en Comité d'Orientation qui réunit les partenaires de la filière (APCA, FNCUMA, COOP de France, FNA, Adème) a décidé d'une augmentation de l'éco-contribution à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2010.

En effet, après avoir constaté que la feuille de route de la filière APE sur la récupération et la valorisation des films agricoles usagés (FAU) était respectée, le comité a estimé que les conditions étaient réunies pour améliorer le niveau de prise en charge des FAU collectés au travers des opérations de collectes maintenant organisées sur tout le territoire par Adivalor.

L'éco-contribution atteindra les 50€/T à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2010, pour toute nouvelle commande et toute nouvelle livraison de film neuf.

Ce montant s'appliquera de manière uniforme quel que soit le type de film agricole (films de serres, tunnels, semi-forçage, paillages, ensilage, bâtiment d'élevage, enrubannage, etc.). Pour les années suivantes, la commission APE étudiera par ailleurs la possibilité d'établir un niveau d'éco-contribution spécifique par type de films agricoles usagés (FAU), en fonction des dépenses engagées par la filière pour assurer leur récupération et leur valorisation.

Le volume de FAU traité par Adivalor est estimé à près de 30 000 tonnes pour 2010. Compte tenu de l'appui des pouvoirs publics au travers de l'aide accordée par l'Adème pour accélérer la mise en place de la filière et devant les attentes des opérateurs de collectes sur la prise en charge des frais post- collectes des FAU (récupération, mises en balles et valorisation) par la filière, le Comité APE estime que cette mesure est de nature à favoriser de manière sensible les volumes récupérés et valorisés par la filière APE.

### **Plus d'information :**

#### **Bernard Le Moine**

Délégué Général

Comité des Plastiques en Agriculture

65, rue de Prony, 75017 Paris

Tél: +33 (0)1 44 01 16 49

Mob: +33 (0)6 28 05 24 38

Mail: [b.lemoine@plastiques-agriculture.com](mailto:b.lemoine@plastiques-agriculture.com)